



PUSSIGNY



LE JOURNAL



2022



Le mot du Maire



*L'année 2021 est terminée.
Malheureusement, la situation sanitaire
nous préoccupe toujours.*

*Le regain de contamination laisse présager
encore un début d'année restrictif pour nos
activités.*

Pour la Municipalité, cette situation est responsable de l'annulation de certaines de nos traditionnelles manifestations. La première de la liste est, hélas, la cérémonie des Vœux. Cette crise a montré combien notre pays était vulnérable, aussi bien dans le domaine industriel que médical.

Cependant, restons optimistes, en espérant que 2022 sera de meilleur augure. C'est dans cet esprit que je vous présente tous mes vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Soyez assurés du soutien de la municipalité et en cas de besoin, nous restons à votre écoute.

Je remercie chaleureusement les personnes qui nous ont apporté leur réconfort en nous prêtant main forte pour la tenue des bureaux de vote lors des élections départementales et régionales. Je remercie également les employés communaux, les associations et le conseil municipal pour leurs implications chacun à leur niveau, au service de notre commune.

Les réalisations 2021 :

Les travaux d'aménagement de la grange et de la partie annexe à la mairie sont terminés. Vous les découvrirez à la lecture de ce journal.

*La Robinière a vu une extension de son éclairage public (2 lampadaires supplémentaires).
Renouvellement et pose d'illuminations de Noël dans le bourg et à la Robinière.*

Deux nouveaux projets sont actuellement à l'étude :

*- mise en valeur de notre patrimoine architectural avec la restauration du parvis de l'église
- construction d'un kiosque, dans l'espace détente en bas de la place, qui sera multifonctionnel et apportera un confort lors des différentes manifestations associatives ou autres.*

Cette construction sera aussi un lieu que les touristes pourront investir pour un moment de repos, comme la plupart d'entre nous le faisons dans d'autre lieu quand nous voyageons à la découverte de notre beau pays.

La Mairie reste ouverte et à l'écoute d'éventuels projets qui pourraient vous tenir à cœur et améliorer la vie des Pussinoises et Pussinois.

Bonne année.

Les rencontres en mairie

Comme les années précédentes, nous avons pu partager un moment d'échanges avec certains membres des élus départementaux.



Le 27 mars 2021 :

Rencontre avec les Conseillers
Départementaux : Madame Nadège
ARNAULT et Messieurs Etienne
MARTEGOUTTE et Sébastien PROUTEAU

Le 30 juillet 2021 :

Rencontre avec Monsieur Pierre LOUAULT –
Sénateur.



Le 15 septembre 2021 :

Rencontre avec Monsieur Serge BABARY –
Sénateur.

Le 08 décembre 2021 :

Rencontre avec l'ADAC* et CAUE* :
Madame Mathilde FAZAKERLEY (paysagiste)
et Messieurs Eric BOULAY (directeur de
l'ADAC), Rémi BASSEZ (architecte
urbanisme), Matthieu GAULTIER
(archéologue), qui nous aident dans
l'élaboration des projets parvis de l'église et
kiosque.

*ADAC : Agence Départementale d'Aide aux
Collectivités

*CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement



La fibre

De tous les avantages offerts par la fibre, c'est peut-être le plus important, celui qui est mis en avant le premier. La fibre optique, c'est la porte ouverte au Très Haut Débit. Elle permet en effet d'atteindre les meilleurs débits Internet. Alors que le débit théorique maximum offert par l'ADSL est de 15 Mb/s, le débit théorique offert par la fibre est de 100 Mb/s minimum.



Un autre avantage de la fibre optique, c'est le débit symétrique. Cela veut dire que l'utilisateur a la possibilité d'avoir un débit élevé, aussi bien en émission qu'en réception. C'est à dire que le débit est le même pour envoyer et recevoir des fichiers. Et, c'est encore une différence de taille entre la fibre optique et l'ADSL, qui offre un débit en émission beaucoup plus faible qu'en réception.

Grâce à la fibre optique, tous les membres du foyer peuvent profiter pleinement de ses performances, quelles que soient leurs activités. En effet, la capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits.



Alors c'est bien beau tout cela, depuis le temps que l'on nous promet cette technologie en matière d'Internet, quand arrive-t-elle dans notre commune ?

Les travaux sont en cours, les informations que nous avons sont que le Bourg et Sauvage seront raccordables au 1^{er} trimestre 2022 et les hameaux environnants suivront dans l'année.

Une réunion publique sera organisée prochainement afin d'évoquer l'arrivée de la fibre à Pussigny.

SMICTOM



La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte de 2015 puis la loi AntiGaspillage et Économie Circulaire de 2020 imposent l'extension des consignes de tri (ECT) à l'ensemble des emballages sur le territoire national au plus tard **le 31 décembre 2022**.

Ces nouvelles consignes portent plus précisément sur une extension à l'ensemble des emballages en plastique : les consignes pour les autres emballages resteront inchangées : emballages métalliques (acier et aluminium), cartonnettes et petits cartons, briques alimentaires.

Le centre de tri actuel du SMICTOM du Chinonais ne permet pas de trier les emballages entrant dans les nouvelles consignes de tri. Le principe est d'arrêter l'activité du centre de tri du SMICTOM et de favoriser la mise en service du nouveau projet de Tri Val de Loir(e). Cependant, celui-ci a pris du retard, en raison notamment de la crise sanitaire, du report des élections de 2020 et parce que le nouveau centre de tri de Parçay-Meslay ne sera pas opérationnel avant janvier 2024, contraignant le SMICTOM du Chinonais à trouver une solution transitoire pour 2023.

En conséquence les prestations du SMICTOM vont augmenter cette année, indépendamment de notre volonté. En effet la Commune ne maîtrise pas les tarifs liés aux ordures ménagères.

Malgré cela, la municipalité de Pussigny tient à fournir les sacs-poubelle noirs à ses habitants comme en 2021.

Visite du château d'eau de Pussigny

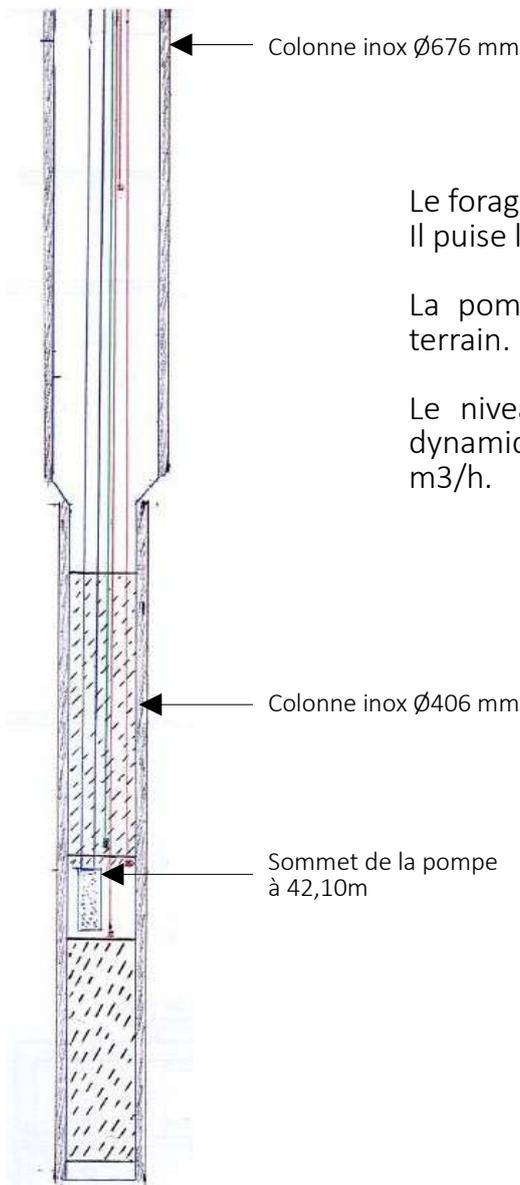
Les élus et employés communaux ont eu la chance de pouvoir visiter le château d'eau de Pussigny. Une visite riche en informations, organisée par le Syndicat d'eau de la Crosse de Descartes.



Le château d'eau de Pussigny a une hauteur de 30 mètres et contient une réserve de 300 m³ d'eau. Il nous aura fallu monter 146 marches et une échelle pour observer cette cuve.



Forage et station de traitement de la Proutière



Le forage a une profondeur de 60 mètres.
Il puise la ressource dans la nappe du Cénomanién.

La pompe de forage est positionnée à -42m par rapport au terrain.

Le niveau statique de la nappe se situe à -9m, le niveau dynamique se stabilise vers -18m avec un prélèvement de 20 m³/h.

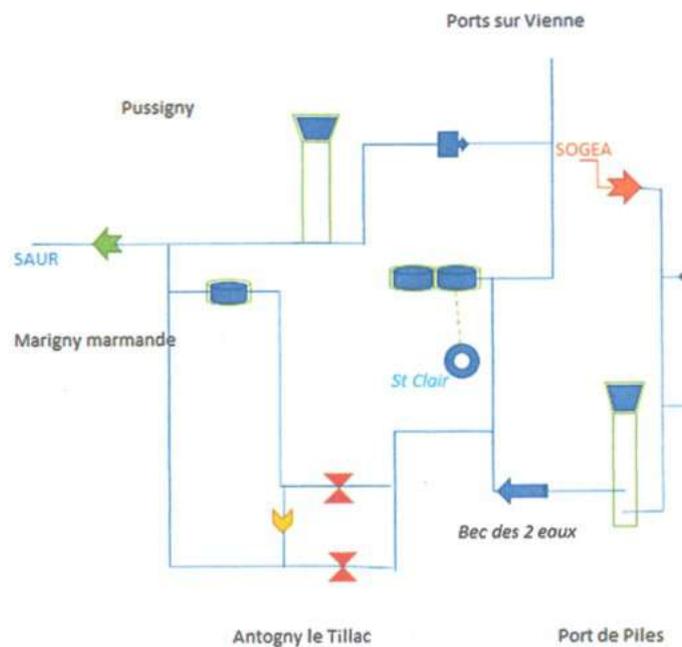
Fonctionnement général

L'UDI (Unité de Distribution d'eau) de Pussigny fonctionne de façon semi-autonome.

Elle est alimentée par le forage de la Proutière et par l'alimentation du Bec des 2 Eaux.

Le premier forage date de 1964. Suite à un effondrement en 2006, le forage a été remplacé par le forage actuel.

L'ancien forage a été comblé.



Aménagement de la Grange Communale

Suite à l'abandon du projet garage, la Municipalité a tout de même souhaité améliorer le stockage des outils de l'agent technique. Pour cela, nous avons aménagé la grange communale actuelle en y créant une mezzanine et des étagères.



Avant



Après



Aménagement de l'annexe

La commune a réalisé un espace repas et sanitaire pour l'agent technique dans l'annexe de la mairie.

Avant



Après



Initiation et perfectionnement informatique

Depuis octobre 2021, la Municipalité a mis en place un service d'initiation et de perfectionnement en informatique sur ordinateur portable et tablette.

Ce service est assuré par Laura, notre secrétaire de mairie, les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00.

Inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 02 47 65 01 02 ou par mail à mairie.pussigny@wanadoo.fr

Nous remercions chaleureusement la Préfecture d'Indre-et-Loire qui a subventionné ce projet à 100 %, soit une subvention obtenue de 1 465 € HT.



Destruction de nid de frelons asiatiques



Vous avez constaté un nid de frelons asiatiques et vous ne savez pas quoi faire ?

Si le nid est à moins de 4 mètres de haut :

Prenez contact avec l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte de l'université de Tours au 02 47 36 69 11.

Ils viendront récupérer gratuitement le nid .



Si le nid est à plus de 4 mètres :

Contactez un spécialiste et avertir la mairie.

La commune s'engage, après constatation, à prendre à sa charge 70 € de la prestation, sur présentation de facture.

Attention, cela ne concerne que les nids de frelons asiatiques.

Recensement de la population



Vous allez donc recevoir la visite de l'agent recenseur, Madame Gaëlle CAMPAN. Elle sera munie d'une carte officielle et sera tenue au secret professionnel.

Merci de lui réserver le meilleur accueil possible.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Vous pourrez répondre par internet (à votre domicile ou bien en mairie) ou en utilisant des formulaires papier.

Les chiffres obtenus permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, ...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est pourquoi votre participation est essentielle.

Les données saisies / remplies sont protégées. Elles restent confidentielles.



Recensement citoyen



Élections Présidentielles et Législatives

Cette année auront lieu les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, l'inscription sur les listes devra se faire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1^{er} tour des élections. Pour les élections présidentielles, il faudra donc s'inscrire avant le vendredi 25 février 2022.

Les élections législatives auront lieu, quant à elles, les dimanches 12 et 19 juin.

« Pour une question d'éthique, le conseil municipal ayant été élu de façon apolitique, j'ai pris la décision de ne pas donner de parrainage pour les élections présidentielles. » A.DUBOIS

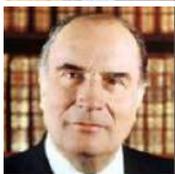
Petit jeu de mémoire : reliez chaque photo au nom du Président de la 5ème République qu'il représente puis leur date de présidence



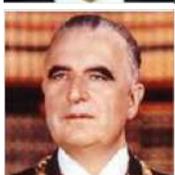
1. a) Charles de Gaulle 1) 1981 - 1995



2. b) François Hollande 2) 2017 - ...



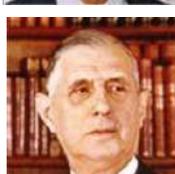
3. c) Valéry Giscard d'Estaing 3) 1995 - 2007



4. d) Emmanuel Macron 4) 1974 - 1981



5. e) François Mitterrand 5) 2007 - 2012



6. f) Nicolas Sarkozy 6) 1958 - 1969



7. g) Georges Pompidou 7) 2012 - 2017



8. h) Jacques Chirac 8) 1969 - 1974

Réponse : 1.c(4) - 2.f(5) - 3.e(1) - 4.g(8) - 5.b(7) - 6.a(6) - 7.d(2) - 8.h(3)

Nostalgie : Maires de Pussigny depuis 1892

Monsieur Honoré GAILLARD de 1892 à 1929
Monsieur Ernest CHASSEPORT de 1929 à 1936
Monsieur Léon DELAUNAY en 1936 (7 jours)
Monsieur Georges ARCHAMBAULT de 1936 à 1945
Monsieur Aimé ROBIN de 1945 à 1946
Monsieur René BLANCHARD de 1946 à 1959
Monsieur Paul AUBERT de 1959 à 1964
Monsieur Hilaire PRÉVAULT de 1964 à 1971
Monsieur Henri LINÉ de 1971 à 2001
Monsieur Thierry LOISON de 2001 à 2007
Madame Dominique BRUNET de 2007 à 2020
Monsieur Alain DUBOIS depuis 2020



Cérémonies



La commune a pu célébrer le 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 avec ses habitants, dans le respect des gestes barrières.

La France a célébré le 76^e anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 08 mai 1945. Cette commémoration s'est tenue à huis-clos en raison de la crise sanitaire.





Anastasia TILLER - 2012

Comme en 2020, l'Association les Pussifolies a accroché une trentaine d'oeuvres des années précédentes pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs qui ont défilé dans le village cet été.

Toujours pas de Festival
du Grand Format en 2021 !



Fabienne MONESTIER - 2014



Régis FAYTRE - 2017



TOPAZ - 2014

... les conditions sanitaires
le permettront !!!

Rendez-vous **le dimanche 5 juin 2022**
pour le 12ème festival du Grand Format ...



Mathieu AVOLIO - 2016



Depuis début mars 2020 les activités de notre association sont guidées par les obligations sanitaires liées à la COVID 19.

En 2021, à chaque fois que nous l'avons pu, nous sommes allés marcher les jeudis matin sur les chemins de Pussigny ou des communes voisines (35 sorties) et c'est avec plaisir que, chaque mardi après-midi depuis fin septembre, nos adhérents ont repris la pratique des jeux de société en salle.

Cette année Vivre Ensemble compte 24 adhérents.

Habituellement, notre association tient son assemblée générale début janvier mais cette année, la nouvelle poussée pandémique nous oblige à la décaler à une date ultérieure. Cette date sera annoncée à tous par la voie de PanneauPocket.

Lors de cette assemblée, nous dresserons le bilan de l'année 2021 et développerons les objectifs pour 2022. Celle-ci sera aussi pour vous l'occasion de venir découvrir nos activités et nous espérons pouvoir vous compter bientôt parmi nous pour partager ces moments amicaux.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.



Si vous souhaitez d'autres renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Christian SICARD: 02 47 65 09 92

Denise FONTAINE : 02 47 65 17 40 Annick BRUNET : 02 47 50 94 71



Verbicruciste depuis l'âge de 12 ans, passionnée d'histoire et de sciences, plus particulièrement les sciences de la terre : la géologie, la botanique mais aussi la météo. C'est un tournant de ma vie que le croisement du destin prit directement la route de la « Gastronomie », symbolisant à elle seule une grande partie de l'histoire des sciences, puisque notre nourriture est issue de la terre.

Ce domaine nous dirige naturellement vers des horizons très lointains, au-delà des mers et des océans. Ce fut une aventure culinaire merveilleuse : celle-ci commença très tôt, en gardant toujours à l'esprit l'écriture d'un ouvrage. Mille et une raisons pour lesquelles, j'ai conservé toutes mes notes au fil des années.

C'est ainsi que je suis devenue « Culinographe » à l'âge de la retraite, sous la dénomination de « retraitée active ». En conséquence, j'ai pu écrire et éditer cette revue universelle « Maryse magazine » : cela représente 8 heures de travail par jour en moyenne, entre l'élaboration des recettes de cuisine, l'édition de cartes postales, la carterie fantaisie et le petit boîtier événementiel. Des journées bien remplies certes, mais ô combien enrichissantes. Tous mes remerciements à l'équipe municipale.

Maryse LAMIRAULT

Chasse



L'Association des Chasseurs de Pussigny remercie tous les propriétaires qui permettent à ses adhérents d'exercer leur passion et de réguler la faune et la flore.

Aujourd'hui, de plus en plus de dégâts sont occasionnés par les chevreuils et surtout les sangliers qui sont de plus en plus nombreux.

Alors nous essayons de tout mettre en œuvre pour y faire face et ainsi protéger les cultures.

Je remercie la municipalité pour la subvention qui a été attribuée.

L'Association présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Alain REVEREAU,
Le Président



Saison Culturelle CCTVV

Parenthèses Musicales à Panzoult (le Cube) : 31 janvier et 01 février à 20h30

Clément Frèze à Panzoult (le Cube) : 26 février à 20h30

Piano Percussion à Antogny-le-Tillac (salle des fêtes) : 15 mars à 20h30

Une vie de Pianiste à Antogny-le-Tillac (salle des fêtes) : 18 mars à 20h30

Un Petit Prince à Panzoult (le Cube) : 29 mars à 20h30

Minute Papillon à Saint-Epain (salle des fêtes) : 05 mars à 17h
à Marigny-Marmande (résidence Saint-Vincent) : 06 mars à 16h
à Marigny-Marmande (grange de la Barbotterie) : 27 mars à 16h

La Passation à Panzoult (le Cube) : 15 mai à 17h

Le Cri des insectes à Panzoult (le Cube) : 23 mai à 14h15 ; 24 mai à 9h30 & 14h15

L'Arbroscope à Champigny-sur-Veude (chapelle des sœurs) : 07 mai à 16h
à Ligré (salle des fêtes) : 11 mai à 16h
à Lémeré (salle des fêtes) : 14 mai à 11h

Sous la Pluie d'été à L'île-Bouchard (bibliothèque) : 08 juin à 10h
à Sainte-Maure-de-Touraine (espace Trianon) : 10 juin à 9h30

Monstre Jeux 2 à Pussigny (plein air) : 05 juin à 14h

Opération Molière à Panzoult (le Cube) : 11 juin à 20h30

Fête de l'école de musique intercommunale à Sainte-Maure-de-Touraine (Les Passerelles) : 25 juin à 17h

Les Michelles en Touraine Val de Vienne à Richelieu : 29, 30 juin et 01 juillet

Festi'Val de Vienne à L'île-Bouchard / Pouzay / Marcilly / Nouâtre : 02 juillet à 10h

PanneauPocket



Depuis plus d'un an, la commune a adhéré à l'application PanneauPocket. Elle est très régulièrement consultée et vous permet de connaître les actualités de votre commune sur smartphone, tablette et ordinateur. C'est pour cette raison que la commune a renouvelé son abonnement pour trois ans.

Pour tout renseignement et aide au téléchargement de cette application gratuite, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Actuellement, 81 smartphones ont mis Pussigny en favori.

Radars Pédagogiques

Trois radars pédagogiques ont été installés en 2019 : un à chaque entrée du Bourg de Pussigny et un à Sauvage.

Ces dispositifs visent à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sur la route.

Un bilan est effectué régulièrement et fait apparaître chaque fois un nombre important d'excès de vitesse et parfois de très grande vitesse.



Quelques exemples :

Sauvage :

132 km/h le 18 juin 2020 en sortant

140 km/h le 31 décembre 2020 en entrant

Rue de la mairie :

135 km/h le 03 juillet 2021 en entrant

142 km/h le 14 juillet 2021 en sortant

La Guérivière :

158 km/h le 02 février 2021 en entrant

160 km/h le 24 avril 2021 en sortant



Incivilités constatées à Pussigny

La commune de Pussigny n'a malheureusement pas été épargnée en 2021.

Début 2021, elle a été victime d'un vol de câbles électriques alimentant l'éclairage public. Les auteurs ont été retrouvés par la gendarmerie et condamnés en août 2021.

De deux cambriolages :

- un vol dans une voiture lorsque la salle des fêtes était louée
- chez un administré

Un individu a tendu un fil de pêche, d'une très grande résistance, d'un bout à l'autre de l'entrée de la ruelle de l'église (côté route principale). Un acte très dangereux qui aurait pu être dramatique ! La gendarmerie a été alertée.

Nous avons constaté, à multiples reprises, des dépôts sauvages sur la commune.

La commune ne tolère pas ces actes et demande donc à ses habitants de rester prudents.

N'hésitez pas à nous signaler tout problème constaté.

Repas des aînés

Précaution oblige les aînés ne se retrouveront pas cette année pour la deuxième fois. Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité se fera donc chacun chez soi !

Nous sommes un peu tristes, nous avons soif de convivialité, de chaleur humaine. On avait un peu l'espoir de pouvoir à nouveau nous réunir pour partager ce bon moment.

Le conseil municipal s'est donc dévoué pour nous apporter à domicile notre petit panier: grand merci à eux.

Repas excellent, un petit festin ! Félicitations aux chef du restaurant « l'Amuse saveurs » de Marcilly-sur-Vienne. Le dessert avait le goût de « trop peu ».

Nous croisons les doigts pour que 2022 nous permette enfin d'être tous ensemble.



Catherine, Michel, Janisette et Jack



Recette Maryse Magazine – Le gâteau des Partageux

Nos aïeux nous ont laissé un formidable héritage, lequel fut rapporté par l'histoire de ces trois provinces se disputant la paternité de cette galette : la Touraine, le Berry et le Poitou. C'est le Poitou qui l'emporta ! Néanmoins, dans le sud Touraine, le gâteau des Partageux est toujours très prisé. En effet, comment oublier ces effluves provenant de la vieille cuisinière à bois ... Comment oublier ces traditions culinaires qui ont bercé notre enfance ... Quand le gâteau des Partageux se transformait en galette des rois, il ne fit que des heureux et attention, personne ne dérogeait à la règle ! ...

Ce délicieux gâteau ne se coupe pas : il s'écrase à l'aide du poing, d'où son nom de « Broyé ». C'est évidemment un gâteau de voyage qui se conserve à température ambiante en se bonifiant de jour en jour ...

Je vous partage une de mes recettes de base, réadaptée en version originale 2018. Sa particularité fait que le Partageux change de tenue tous les ans ! Bien entendu, le décor reste facultatif.

Ingrédients pour une galette de 30 cm de Ø :

350g de farine – 175g de beurre – 175g de sucre – 1 œuf – sel – 1 jaune d'œuf pour la dorure – 25 billes de céréales de couleur – 1 fève et 1 couronne.

Préparations : travaillez tous les ingrédients à la main comme autrefois, sablez finement et mettez en boule, laissez reposer la pâte au frais. Étalez celle-ci et à l'aide d'emporte-pièce, découpez en premier : 1 marguerite de 8cm ainsi qu'une petite boule pour le centre et 36 feuilles de 5cm pour la décoration finale. Étalez de nouveau la pâte et garnissez le moule avec, introduisez la fève puis décorez votre galette en vous inspirant de ce modèle. Passez la surface au jaune d'œuf. Mettez au frais quelques instants et faites cuire à 160°C pendant une trentaine de minutes environ, selon la puissance de votre four.

Le Gâteau des Partageux 2018



© Photo : Maryse Lamirault / Maryse magazine

Commerces itinérants



Poissonnerie RIDOUARD
La Cigogne 37800
Noyant-de Touraine
Tél: 02 47 65 87 26

Les vendredis de 9h à 9h45
sur la Place Communale

Epicerie ambulante « A côté » de Marigny
Marmande,
les jeudis à la demande.
02 47 58 33 72



Boucherie de Vellèches,
les mercredis à la demande.
05 49 86 41 71

Boulangerie Port de Piles,
les jeudis, samedis et dimanches.
05 49 85 63 03

Boulangerie Les Ormes,
tous les jours sauf le lundi.
05 49 85 61 21



Les numéros utiles

Pompiers	18 ou 112	ADMR Saint-Epain (Aide à Domicile en Milieu Rural)	06 74 96 13 99
Samu	15	ASSAD-HAD (Association Soins et Services à Domicile – Hospitalisation A Domicile)	02 47 65 61 89
Gendarmerie Richelieu	02 47 93 63 20	Infirmières : Nouâtre Dangé St-Romain	02 47 65 22 50 05 49 86 33 71
Enedis dépannage	09 72 67 50 37	Déchetterie Ports S/Vienne Lundi : 8h – 12h Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h30 Samedi : 9h – 12h	02 47 65 01 06
Eau – Syndicat de la Crosse	02 47 59 74 98	CCTVV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne)	02 47 97 03 26
Agence postale des Ormes	05 49 85 60 96	Assistante sociale Sainte-Maure (Peut se déplacer sur demande à la mairie)	02 47 65 42 25
Médecins : Maison Médicale Sainte-Maure Dr STAN à La Celle-st-Avant Dr SERBAN à Nouâtre	02 47 45 63 73 02 49 49 08 74 02 47 56 03 58		
Pharmacies : La Celle-st-Avant Nouâtre	02 47 65 03 98 02 47 65 20 28		
Ambulances : Sainte-Maure Pouzay	02 47 65 12 24 02 47 65 87 24		
Relais emploi Ste-Maure	02 47 65 67 50		

France Services

Un nouvel espace France Services a été inauguré le 11 octobre dernier, dans l'ancienne trésorerie de L'Île-Bouchard.

Au quotidien, ce nouveau service apporte assistance et conseils sur les démarches de 1^{er} niveau (Impôts, CAF, CPAM, MSA, retraites, pôle emploi, carte grise, carte d'identité, point justice, ...)

Il y a 1 745 France Services en France, dont 24 en Indre-et-Loire (dont 3 dans notre Communauté de Communes).

Cet espace existe déjà sur Sainte-Maure-de-Touraine et Richelieu depuis 2020.

Sainte-Maure-de-Touraine :

77 avenue du Général de Gaulle
37800 Sainte Maure de Touraine

02 47 65 67 70

Du lundi au vendredi :
- 9h à 12h sans rendez-vous
- 14h à 17h sur rendez-vous

Richelieu :

3 place Louis XIII
37120 Richelieu

02 47 58 20 70

Lundi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mardi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mercredi 8h30-12h30
Jeudi 14h-17h
Vendredi 9h-12h

L'Île-Bouchard :

14 Route de Chinon
37220 PANZOULT

02 47 97 63 58

Lundi et jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mardi et mercredi 8h30-12h30
Mercredi 8h30 – 12h30
Jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h
Vendredi 14h – 17h



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Présence Verte

La téléassistance est la solution facile et sécurisante pour la personne âgée qui souhaite continuer de pratiquer ses activités habituelles chez elle.

Présence Verte, leader de la téléassistance, propose des offres spécifiques et adaptées aux besoins d'une personne confrontée à la perte d'autonomie, avec un crédit d'impôts de 50 %. Sous la forme d'un bracelet ou d'un médaillon, simple d'utilisation, la téléassistance permet de sécuriser une personne âgée isolée, tout en rassurant son entourage. Son fonctionnement est adapté à nos aînés. Il suffit, en cas de besoin, d'appuyer sur le déclencheur pour alerter directement une centrale d'écoute (24h/24 et 7 jours sur 7) qui se chargera de prévenir les secours nécessaires (membres de l'entourage ou secours publics).

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Présence Verte de Tours au 02 47 31 61 96.



Etat-civil

Mariages



Angélique DUSART et Ludovic ROUMY ont célébré leur union le samedi 16 octobre 2021.

Nella DIEZ et Geoffrey HERSANT ont célébré leur union le samedi 23 octobre 2021.



Naissances

Mathis RABAUD né le 28 juillet 2021 à Tours,
fils de Cindy FERREIRA DA SILVA et Freddy RABAUD.

Emma et Jade MAUCLERC nées le 11 septembre 2021 à Châtellerault,
filles de Mélanie LACOMBE et Thomas MAUCLERC.

Charlie HERSANT née le 07 décembre 2021 à Saint-Benoît-la-Forêt,
Fille de Nella et Geoffrey HERSANT.



Décès

Jean-Marie BARANGER, conseiller municipal, le 05 janvier 2021 à Pussigny.

Jacqueline THOUVENIN, née LECLERC, le 24 mars 2021 à Ligueil.

Pierre DECHÈNE, le 16 juin 2021 à Antogny-le-Tillac.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Marie-Gloria SEJEAU et Pascal TENEBAY,
Place de l'église

Claire et Frédéric SCEAU,
La Caudière

Marie-Joëlle et Jacky ELIOT,
Rue du Pressoir

Denis RAISIN-DADRE et Philippe VALLEPIN,
Berteau



